

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-11-210
Séance du 29 novembre 2023

**Objet : Paiement d'une indemnité d'éviction amiable à Monsieur Jean-Luc Georges
DIEUDONNE et Monsieur Fadil EL OUALKADI**

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
26	6	1

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 4

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 novembre 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Christian **BAUME** procuration à P. **BERTHOMIEU**, Mourad **ABADLI** procuration à J C **REY**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Sylvain **HILLE** procuration à M. **CEGIELSKI**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **MUCCIO**, Alain **POMMIER** procuration à J-L **MORELLI**,

Conseillers municipaux absents : Pascale **BORDES**

Secrétaire de séance : Monique **GRAZIANO-BAYLE**



ESOS .330 4 0

Objet : Paiement d'une indemnité d'éviction amiable à Monsieur Jean-Luc Georges DIEUDONNE et Monsieur Fadil EL OUALKADI

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2122-21,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L. 2221-1,

Vu les articles L. 145-1 et suivants du code de commerce,

Vu le bail commercial conclu entre la Commune de Bagnols-sur-Cèze et Monsieur Jean-Luc Georges DIEUDONNE pour les locaux sis 12 rue Carcaixent,

Vu le compromis de vente portant sur le fonds artisanal et commercial de la Boucherie Chevaline entre Monsieur Jean-Luc Georges DIEUDONNE, vendeur et Monsieur Fadil EL OUALKADI, acquéreur conclu le 13 septembre 2023,

Vu le protocole d'accord transactionnel ci-annexé,

Considérant la volonté de la ville de Bagnols-sur-Cèze, propriétaire des locaux situés 12 rue Carcaixent, de résilier le bail commercial afférent à ces locaux,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique et à la commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie du 15 novembre 2023,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité – 4 abstentions (O.WIRY, B.NASS, L. MARQUES ROUX, T. VINCENT) :

- d'approuver le protocole d'accord transactionnel annexé à la présente portant ;
 - o résiliation à l'amiable entre Monsieur DIEUDONNE et Monsieur EL OUALKADI du compromis de vente conclu le 13 septembre 2023,
 - o résiliation du bail commercial des locaux dans lesquels le fonds est exploité en contrepartie d'une indemnité d'éviction de 32 000 € à Monsieur DIEUDONNE,
 - o versement d'une indemnité de 2 900 € à Monsieur EL OUALKADI,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce protocole et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- d'inscrire les crédits nécessaires au paiement de l'indemnité d'éviction et à tous frais inhérents à l'exécution de la présente délibération au budget 2024 de la commune de Bagnols-sur-Cèze.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 29 novembre 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

Le 04 DEC. 2023

et publié le 04 DEC. 2023

